



**PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DES 8 ET 9 OCTOBRE 2016
DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE
ÉTUDIANTE**

Lieu

CAP St-Barnabé
1475 Avenue Bennett
Montréal

Heure

Début du congrès le samedi 8 octobre à 9:00

Documents utiles pour le Congrès (disponibles au www.asse-solidarite.qc.ca) :

- Statuts et Règlements de l'ASSÉ
- Code des règles de procédure de l'ASSÉ
- Procès-verbal du dernier congrès de l'ASSÉ (23-24 avril 2016)

COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Web : www.asse-solidarite.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR.....	4
1. Procédures.....	5
1.1. Ouverture.....	5
1.2. Praesidium.....	5
1.3. Ordre du jour.....	6
1.4. Adoption de procès-verbaux.....	6
2. Bilan.....	7
3. Femmes.....	7
4. PLAN D'ACTION.....	11
5. FINANCES.....	20
6. REVENDICATIONS.....	20
7. ÉLECTIONS.....	22
8. Avis de Motion.....	23
8.1. Dépôt.....	23
8.2. Traitement.....	23
9. Varia.....	23
Motion soleil aux délégations qui sont restées jusqu'à la fin.....	23
10. Fermeture.....	23
ANNEXES.....	24
ANNEXE I : BILAN FINANCIER DU MOIS DE JUILLET.....	24
ANNEXE II : BILAN FINANCIER DU MOIS D'AOÛT.....	25

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Procédures d'ouverture
 - 1.1. Ouverture
 - 1.2. Animation
 - 1.3. Ordre du jour
 - 1.4. Adoption de procès-verbaux
2. Bilan
3. Femmes
4. Élections
5. Avis de motion
 - 5.1. Dépôt des avis de motion
 - 5.2. Traitement des avis de motion
6. Finances
7. Plan d'action
8. Revendications
9. Varia
10. Fermeture

1. PROCÉDURES

1.1. Ouverture

1.1.1. L'ouverture est proposée à 10:22.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'ADEPUM

Proposition dilatoire : La question préalable est demandée.

Proposée par l'AGECD

Appuyée par le SCPASA

Pour : 34 Contre : 4

Adoptée à majorité

Retour sur la principale 1.1.1.

1.1.1. L'ouverture est proposée à 10:22.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'ADEPUM

Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 8

Adoptée à majorité

1.2. Praesidium

1.2.1. Que Justin Arcand et Aurélie Paquet soient à l'animation, Pascal Rheault au secrétariat, Gaëlle Hadorn et Marc Boulanger aux tours de parole, et Abir Ait Goute et Marc Boulanger à la garde du senti.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AGÉCoV

Adoptée à l'unanimité

1.3. Ordre du jour

1.3.1. Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Procédures d'ouverture

1.1. Ouverture

1.2. Animation

1.3. Ordre du jour

1.4. Adoption de procès-verbaux

2. Bilan

3. Plan d'action

4. Femmes

5. Finances

6. Revendications

7. Élections

8. Avis de motion

8.1. Dépôt

8.2. Traitement

9. Varia

10. Fermeture

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AGECoV

1.3.1.1. Proposition d'amendement : Mettre le point Femmes à la place du point Plan d'Action et vice-versa.

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AGECFXG

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 1.3.1 telle qu'amendée.

1.3.1. Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Procédures d'ouverture

1.1. Ouverture

1.2. Animation

1.3. Ordre du jour

1.4. Adoption de procès-verbaux

2. Bilan

3. Femmes

4. Plan d'action

5. Finances

6. Revendications

7. Élections

8. Avis de motion

8.1. Dépôt

8.2. Traitement

9. Varia

10. Fermeture

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AGECoV

Adoptée à l'unanimité

1.4. Adoption de procès-verbaux

1.4.1. Que l'on adopte le procès-verbal du Congrès des 23 et 24 avril 2016.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AEAUM

Adoptée à l'unanimité

2. BILAN

2.1. Que l'on tienne un tour de table des associations étudiantes présentes sur l'état de la mobilisation sur les campus.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par la SOGEECOM

2.1.1. Amendement : Que les tours de parole soient limités à deux minutes.

Proposée par le Conseil de Coordination

Appuyée par l'ADEPUM

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 2.1 telle qu'amendée.

2.1. Que l'on tienne un tour de table des associations étudiantes présentes sur l'état de la mobilisation sur les campus. Que les tours de parole soient limités à deux minutes.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par la SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité

2.2. Que l'on tienne un temps de présentation de 15 minutes du conseil exécutif portant sur le bilan de ses activités depuis son élection, suivi d'une période de questions et réponses de 30 minutes à l'ensemble de l'équipe nationale.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AGECFXG

Adoptée à l'unanimité

3. FEMMES

Proposition privilégiée: Que l'on tienne une plénière d'une heure sur un plan d'action féministe contre les violences sexuelles en milieu académique.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AEHUM

Adoptée à l'unanimité

3.1. Que les agresseurs dénoncés ne puissent se présenter et devenir membre de l'équipe nationale.

Proposée par le Comité Femmes

Appuyée par l'AFESH-UQAM

3.1.1. Amendement : Biffer : « se présenter et devenir membre » et remplacer par: « se présenter, devenir ou être membre ».

Proposée par le Comité Femmes

Appuyée par l'AEEH

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 3.1. telle qu'amendée

3.1. Que les agresseurs dénoncés ne puissent se présenter, devenir ou être membre de l'équipe nationale.

Proposée par le Comité Femmes

Appuyée par l'AFESH-UQAM

3.1.2. Amendement : Ajouter après « agresseurs dénoncés » « ne collaborant pas avec la ou les personnes survivantes » et ajouter après « équipe nationale » « tant que les demandes de la ou les personnes survivantes ne soient répondues de manière satisfaisante ».

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par le RESUL

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 17

Adoptée à majorité

Retour sur la principale 3.1 telle qu'amendée

3.1. Que les agresseurs dénoncés ne collaborant pas avec la ou les personnes survivantes ne puissent se présenter et devenir membre de l'équipe nationale tant que les demandes de la ou les personnes survivantes ne soient répondues de manière satisfaisante .

Proposée par le Comité Femmes

Appuyée par l'AFESH-UQAM

3.1.3. Amendement : Ajouter : Que l'exposition publique ne soit pas encouragée.

Proposée par l'AGECoV

Appuyée par l'AEEH-UL

Pour : 0

Contre : 17

Abstention : 29

Rejetée à majorité

Retour sur la principale 3.1.

3.1. Que les agresseurs dénoncés ne collaborant pas avec la ou les personnes survivantes ne puissent se présenter, devenir ou être membre de l'équipe nationale de l'ASSÉ tant que les demandes de la ou les personnes survivantes ne soient répondues de manière satisfaisante.

Proposée par le Comité Femmes

Appuyée par l'AFESH-UQAM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne une pause d'une heure pour dîner

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AGEBdeB

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée: Que l'on tienne des caucus non-mixtes (hommes, femmes, personnes non-binaires) sur l'intégration du féminisme au plan d'action d'une durée de 45 minutes, suivis d'un retour en Congrès de 30 minutes.

Proposée par le Comité Femmes

Appuyée par l'AGECD

Adoptée à l'unanimité

3.2. Que l'ASSE coordonne quatre semaines de mobilisation féministe sur l'ensemble des campus des associations membres, soit les semaines du 7 au 11 novembre, des 30 janvier au 3 février, des 6 au 10 mars et des 3 au 7 avril prochains;

Que les thèmes mis de l'avant lors de ces semaines soient respectivement les suivants:

La nécessité de mettre en place des politiques adéquates de traitement des dénonciations et d'accompagnement des survivantes au sein des institutions scolaires;

La culture du viol au sein des institutions académiques, notamment dans les événements sociaux mais aussi au quotidien;

L'intersectionnalité des systèmes d'oppression

Le sexisme ordinaire, la division du travail, et le rôle d'allié

Que soit produit à l'occasion de chacune des semaines par l'équipe nationale et les associations locales du matériel de mobilisation portant sur la thématique de la semaine, notamment sous la forme de tracts, affiches, textes, zines ou d'autocollants.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AESPEP

3.2.1. Proposition d'amendement : Remplacer : « La nécessité de mettre en place des politiques adéquates de traitement des dénonciations et d'accompagnement des survivantes au sein des institutions scolaires; La culture du viol au sein des institutions académiques, notamment dans les événements sociaux mais aussi au quotidien » par « Le sexisme ordinaire, la division du travail, et le rôle d'allié; La culture du viol au sein des institutions académiques, notamment dans les événements sociaux mais aussi au quotidien; La nécessité de mettre en place des politiques adéquates de traitement des dénonciations et d'accompagnement des survivantes au sein des institutions scolaires; L'intersectionnalité des systèmes d'oppression. »

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AEEH-UL

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 3.4 telle qu'amendée

3.2. Que l'ASSE coordonne quatre semaines de mobilisation féministe sur l'ensemble des campus des associations membres, soit les semaines du 7 au 11 novembre, des 30 janvier au 3 février, des 6 au 10 mars et des 3 au 7 avril prochains;

Que les thèmes mis de l'avant lors de ces semaines soient respectivement les suivants:

Le sexisme ordinaire, la division du travail, et le rôle d'allié;

La culture du viol au sein des institutions académiques, notamment dans les événements sociaux mais aussi au quotidien;

La nécessité de mettre en place des politiques adéquates de traitement des dénonciations et d'accompagnement des survivantes au sein des institutions scolaires;

L'intersectionnalité des systèmes d'oppression.

Que soit produit à l'occasion de chacune des semaines par l'équipe nationale et les associations locales du matériel de mobilisation portant sur la thématique de la semaine, notamment sous la forme de tracts, affiches, textes, zines ou d'autocollants.

*Proposée par l'AFESH-UQAM
Appuyée par l'AESPEP*

3.2.2. Proposition d'amendement: Changer du 3 au 7 avril par 27 au 31 mars.

*Proposée par l'AFESH-UQAM
Appuyée par l'AGEBdeB
Adoptée à l'unanimité*

Retour sur la principale 3.4 telle qu'amendée.

3.2. Que l'ASSE coordonne quatre semaines de mobilisation féministe sur l'ensemble des campus des associations membres, soit les semaines du 7 au 11 novembre, des 30 janvier au 3 février, des 6 au 10 mars et des 27 au 31 mars prochains;

Que les thèmes mis de l'avant lors de ces semaines soient respectivement les suivants:

Le sexisme ordinaire, la division du travail, et le rôle d'allié;

La culture du viol au sein des institutions académiques, notamment dans les événements sociaux mais aussi au quotidien;

La nécessité de mettre en place des politiques adéquates de traitement des dénonciations et d'accompagnement des survivantes au sein des institutions scolaires;

L'intersectionnalité des systèmes d'oppression.

Que soit produit à l'occasion de chacune des semaines par l'équipe nationale et les associations locales du matériel de mobilisation portant sur la thématique de la semaine, notamment sous la forme de tracts, affiches, textes, zines ou d'autocollants.

*Proposée par l'AFESH-UQAM
Appuyée par l'AESPEP*

3.2.3. Proposition d'amendement : Changer 6 au 10 mars par 27 février au 3 mars.

*AFESH-UQAM
SOGEECOM
Adoptée à l'unanimité*

Retour sur la principale telle qu'amendée

3.2. Que l'ASSE coordonne quatre semaines de mobilisation féministe sur l'ensemble des campus des associations membres, soit les semaines du 7 au 11 novembre, des 30 janvier au 3 février, des 27 février au 3 mars et des 27 au 31 mars prochains;

Que les thèmes mis de l'avant lors de ces semaines soient respectivement les suivants:

Le sexisme ordinaire, la division du travail, et le rôle d'allié;

La culture du viol au sein des institutions académiques, notamment dans les événements sociaux mais aussi au quotidien;

La nécessité de mettre en place des politiques adéquates de traitement des dénonciations et d'accompagnement des survivantes au sein des institutions scolaires;

L'intersectionnalité des systèmes d'oppression.

Que soit produit à l'occasion de chacune des semaines par l'équipe nationale et les associations locales du matériel de mobilisation portant sur la thématique de la semaine, notamment sous la forme de tracts, affiches, textes, zines ou d'autocollants.

*Proposée par l'AFESH-UQAM
Appuyée par l'AESPEP*

3.2.4. Proposition d'amendement : Remplacer « soit les semaines du 7 au 11 novembre, des 30 janvier au 3 février, des 6 au 10 mars et des 3 au 7 avril prochains » par « Que le Conseil de Coordination se charge de trouver 4 semaines pour effectuer ces tournées. »

Proposée par l'AGEFLESH

Appuyée par l'AECSPP

Pour : 0

Contre : 37

Abstention : 9

Rejetée à majorité

Retour sur la principale 3.4.

3.2. Que l'ASSÉ coordonne quatre semaines de mobilisation féministe sur l'ensemble des campus des associations membres, soit les semaines du 7 au 11 novembre, des 30 janvier au 3 février, des 27 février au 3 mars et des 27 au 31 mars prochains;

Que les thèmes mis de l'avant lors de ces semaines soient respectivement les suivants:

Le sexisme ordinaire, la division du travail, et le rôle d'allié;

La culture du viol au sein des institutions académiques, notamment dans les événements sociaux mais aussi au quotidien;

La nécessité de mettre en place des politiques adéquates de traitement des dénonciations et d'accompagnement des survivantes au sein des institutions scolaires;

L'intersectionnalité des systèmes d'oppression.

Que soit produit à l'occasion de chacune des semaines par l'équipe nationale et les associations locales du matériel de mobilisation portant sur la thématique de la semaine, notamment sous la forme de tracts, affiches, textes, zines ou d'autocollants.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AESPEP

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne une pause de 15 minutes.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AGECD

Adoptée à l'unanimité

3.3. Que le Conseil exécutif fasse une présentation de 15 minutes sur la situation à l'association MÉDIAS.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité

Proposition spéciale: Dépôt d'un avis de motion : Que l'on expulse MEEDIAS.

Déposé par l'AFESH-UQAM

4. PLAN D'ACTION

4.1. *Considérant la nécessité de s'organiser avec les différents acteurs et différentes actrices du milieu de l'éducation supérieure;*

Considérant que nous ne pouvons pas faire confiance à aucun parti politique dans ce domaine;

Que l'ASSE participe à l'organisation et aux activités des États généraux de l'éducation organisés par la FNEEQ-CSN si et seulement si :

- tous les acteurs et toutes les actrices défendent la gratuité scolaire à tous les niveaux ;

- les enjeux de la marchandisation de l'éducation, l'offre de la formation collégiale, l'autonomie académique des professeur-e-s et des chercheur-e-s, la démocratie académique et le mal-financement des établissements d'enseignement collégial et universitaires doivent être abordés lors des États généraux ;

- aucun parti politique ni aucun représentant ou aucune représentante du privé ne peuvent participer ni à l'organisation ni aux activités des États généraux.

Proposée par l'ADÉPUM

Appuyée par l'AGECFXG

4.1.1. Proposition d'amendement : Biffer « - tous les acteurs et toutes les actrices défendent la gratuité scolaire à tous les niveaux; » et ajouter « et la gratuité scolaire » après « enseignement collégial et universitaire ».

Proposée par le SCPASA

Appuyée par l'AEH-UL

Pour : 0

Contre : 36

Abstention : 4

Rejetée à majorité

Retour sur la principale 4.1.

4.1. *Considérant la nécessité de s'organiser avec les différents acteurs et différentes actrices du milieu de l'éducation supérieure;*

Considérant que nous ne pouvons pas faire confiance à aucun parti politique dans ce domaine;

Que l'ASSE participe à l'organisation et aux activités des États généraux de l'éducation organisés par la FNEEQ-CSN si et seulement si :

- tous les acteurs et toutes les actrices défendent la gratuité scolaire à tous les niveaux ;

- les enjeux de la marchandisation de l'éducation, l'offre de la formation collégiale, l'autonomie académique des professeur-e-s et des chercheur-e-s, la démocratie académique et le mal-financement des établissements d'enseignement collégial et universitaires doivent être abordés lors des États généraux ;

- aucun parti politique ni aucun représentant ou aucune représentante du privé ne peuvent participer ni à l'organisation ni aux activités des États généraux.

Proposée par l'ADÉPUM

Appuyée par l'AGECFXG

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée: Que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur l'état des préparatifs pour la semaine nationale d'actions régionales de l'ASSE pour la session d'automne.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'ADEPUM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée: Que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur le Congrès d'Orientation.

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par l'AEELCUM

Pour : 18 Contre : 4 Abstention : 20

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée: Que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur le FSSEP (Fonds des Services de Santé et d'Éducation Post-secondaire).

Proposée par l'AGEEP

Appuyée par l'AECCSP-UQAM

Adoptée à l'unanimité

4.2. Qu'en vue du congrès d'orientation, les textes suivants soient pris en charge par les associations ou comités suivants (à déterminer en congrès):

1) Texte synthèse sur les tensions internes depuis la campagne de grève de 2012 (incluant une réflexion sur le syndicalisme de combat à l'ASSÉ)

2) Texte sur les relations internes à l'ASSÉ (liens entre les assos locales; liens entre les assos locales et l'exec national; liens entre assos locales et comités de travail de l'équipe nationale)

3) Texte de réflexion sur où on en est par rapport aux revendications historiques du mouvement étudiant (autogestion des institutions, salariat étudiant, gratuité scolaire, etc.)

4) Texte sur le(s) féminisme(s) à l'ASSÉ: histoire, critiques et perspectives

5) Texte sur l'anti-racisme à l'ASSÉ: quelle forme ça a pris jusqu'à maintenant et perspectives

6) Texte sur le fonctionnement des instances de l'ASSÉ (Équipe nationale - exec et comités, Conseil de coordination, Conseils régionaux)

7) Texte sur la participation et l'intégration des régions

8) Texte sur le matériel d'information à l'ASSÉ (Ultimatum, Acadégamique, tracts, affiches, ressources en ligne et réseaux sociaux, recherche en général...)

9) Texte sur les relations externes (syndicats, groupes communautaires, international...)

10) Texte sur les finances de l'ASSÉ (évolution des revenus et dépenses, transparence...)

11) Texte sur la place des médias à l'ASSÉ

12) Texte sur les apports et limites des modes d'organisation affinitaires et syndicaux dans les luttes étudiantes

Que cette liste soit considérée comme non restrictive et que l'on encourage la rédaction de textes sur ces mêmes sujets (ou sur d'autres sujets relatifs aux grandes thématiques identifiées) par toute personne ou association intéressée;

Que pour l'ensemble des textes, on favorise une synthèse qui inclue les textes de réflexion

des derniers congrès d'orientation et des congrès réguliers, les lettres de démission s'il y a lieu, ainsi que, dans la mesure du possible, des discussions avec des personnes qui ont milité à l'ASSÉ auparavant et qui peuvent offrir différentes perspectives sur un même sujet.

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par l'AECSF

4.2.1. Proposition d'amendement : Ajouter « 13-Un texte sur les pratiques et discours queers et leur intégration au sein de l'ASSÉ. 14-Un texte sur la radicalisation du discours environnementaliste au sein de l'ASSÉ ».

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AGEFLESH

4.2.1.1. Proposition de sous-amendement : Remplacer « queers » par « LGBTQIA+ »

Proposée par l'AGEFLESH

Appuyée par l'AECSF

Adoptée à l'unanimité

Retour sur l'amendement 4.2.1 tel que modifié

4.2.1. Proposition d'amendement: Ajouter : 13-Un texte sur les pratiques et discours LGBTQIA+ et leur intégration au sein de l'ASSÉ. 14-Un texte sur la radicalisation du discours environnementaliste au sein de l'ASSÉ.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AGEFLESH

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 4.2 telle que modifiée

4.2. Qu'en vue du congrès d'orientation, les textes suivants soient pris en charge par les associations ou comités suivants (à déterminer en congrès):

1) Texte synthèse sur les tensions internes depuis la campagne de grève de 2012 (incluant une réflexion sur le syndicalisme de combat à l'ASSÉ)

2) Texte sur les relations internes à l'ASSÉ (liens entre les assos locales; liens entre les assos locales et l'exec national; liens entre assos locales et comités de travail de l'équipe nationale)

3) Texte de réflexion sur où on en est par rapport aux revendications historiques du mouvement étudiant (autogestion des institutions, salariat étudiant, gratuité scolaire, etc.)

4) Texte sur le(s) féminisme(s) à l'ASSÉ: histoire, critiques et perspectives

5) Texte sur l'anti-racisme à l'ASSÉ: quelle forme ça a pris jusqu'à maintenant et perspectives

6) Texte sur le fonctionnement des instances de l'ASSÉ (Équipe nationale - exec et comités, Conseil de coordination, Conseils régionaux)

7) Texte sur la participation et l'intégration des régions

8) Texte sur le matériel d'information à l'ASSÉ (Ultimatum, Acadégamique, tracts, affiches, ressources en ligne et réseaux sociaux, recherche en général...)

9) Texte sur les relations externes (syndicats, groupes communautaires, international...)

10) Texte sur les finances de l'ASSÉ (évolution des revenus et dépenses, transparence...)

11) Texte sur la place des médias à l'ASSÉ

12) Texte sur les apports et limites des modes d'organisation affinitaires et syndicaux dans les luttes étudiantes.

13-Un texte sur les pratiques et discours LGBTQIA+ et leur intégration au sein de l'ASSÉ.

14-Un texte sur la radicalisation du discours environnementaliste au sein de l'ASSÉ.

Que cette liste soit considérée comme non restrictive et que l'on encourage la rédaction de textes sur ces mêmes sujets (ou sur d'autres sujets relatifs aux grandes thématiques identifiées) par toute personne ou association intéressée;

Que pour l'ensemble des textes, on favorise une synthèse qui inclue les textes de réflexion des derniers congrès d'orientation et des congrès réguliers, les lettres de démission s'il y a lieu, ainsi que, dans la mesure du possible, des discussions avec des personnes qui ont milité à l'ASSÉ auparavant et qui peuvent offrir différentes perspectives sur un même sujet.

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par l'AECSEF

4.2.2. Proposition d'amendement : Biffer « 1) Texte synthèse sur les tensions internes depuis la campagne de grève de 2012 (incluant une réflexion sur le syndicalisme de combat à l'ASSÉ) ».

Proposée par l'ADEPUM

Appuyée par l'AEEA

Pour : 5

Contre : 4

Abstention : 27

Rejetée par mise en dépôt

Proposition privilégiée : Que se tienne une pause d'une heure.

Proposée par l'AECSSP

Appuyée par l'AGEFLESH

Pour : 29

Contre : 7

Abstention : 3

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : La réouverture à 10:50.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AGECD

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 4.2 telle que modifiée

4.2. Qu'en vue du congrès d'orientation, les textes suivants soient pris en charge par les associations ou comités suivants (à déterminer en congrès):

1) Texte synthèse sur les tensions internes depuis la campagne de grève de 2012 (incluant une réflexion sur le syndicalisme de combat à l'ASSÉ)

2) Texte sur les relations internes à l'ASSÉ (liens entre les assos locales; liens entre les assos locales et l'exec national; liens entre assos locales et comités de travail de l'équipe nationale)

3) Texte de réflexion sur où on en est par rapport aux revendications historiques du mouvement étudiant (autogestion des institutions, salariat étudiant, gratuité scolaire, etc.)

4) Texte sur le(s) féminisme(s) à l'ASSÉ: histoire, critiques et perspectives

5) Texte sur l'anti-racisme à l'ASSÉ: quelle forme ça a pris jusqu'à maintenant et

perspectives

6) Texte sur le fonctionnement des instances de l'ASSÉ (Équipe nationale - exec et comités, Conseil de coordination, Conseils régionaux)

7) Texte sur la participation et l'intégration des régions

8) Texte sur le matériel d'information à l'ASSÉ (Ultimatum, Acadégamique, tracts, affiches, ressources en ligne et réseaux sociaux, recherche en général...)

9) Texte sur les relations externes (syndicats, groupes communautaires, international...)

10) Texte sur les finances de l'ASSÉ (évolution des revenus et dépenses, transparence...)

11) Texte sur la place des médias à l'ASSÉ

12) Texte sur les apports et limites des modes d'organisation affinitaires et syndicaux dans les luttes étudiantes.

13-Un texte sur les pratiques et discours LGBTQIA+ et leur intégration au sein de l'ASSÉ.

14-Un texte sur la radicalisation du discours environnementaliste au sein de l'ASSÉ.

Que cette liste soit considérée comme non restrictive et que l'on encourage la rédaction de textes sur ces mêmes sujets (ou sur d'autres sujets relatifs aux grandes thématiques identifiées) par toute personne ou association intéressée;

Que pour l'ensemble des textes, on favorise une synthèse qui inclue les textes de réflexion des derniers congrès d'orientation et des congrès réguliers, les lettres de démission s'il y a lieu, ainsi que, dans la mesure du possible, des discussions avec des personnes qui ont milité à l'ASSÉ auparavant et qui peuvent offrir différentes perspectives sur un même sujet.

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par l'AECSF

4.2.3. Proposition d'amendement: Ajouter après « Congrès d'Orientation » « on encourage que » et ajouter après « comités suivants » « dépendamment de leurs capacités et ressources à les faire. »

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par l'AECSF

Adoptée à l'unanimité

4.2. Qu'en vue du congrès d'orientation, on encourage que les textes suivants soient pris en charge par les associations ou comités suivants (à déterminer en congrès) dépendamment de leurs capacités et ressources à le faire.

1) Texte synthèse sur les tensions internes depuis la campagne de grève de 2012 (incluant une réflexion sur le syndicalisme de combat à l'ASSÉ)

2) Texte sur les relations internes à l'ASSÉ (liens entre les assos locales; liens entre les assos locales et l'exec national; liens entre assos locales et comités de travail de l'équipe nationale)

3) Texte de réflexion sur où on en est par rapport aux revendications historiques du mouvement étudiant (autogestion des institutions, salariat étudiant, gratuité scolaire, etc.)

4) Texte sur le(s) féminisme(s) à l'ASSÉ: histoire, critiques et perspectives

5) Texte sur l'anti-racisme à l'ASSÉ: quelle forme ça a pris jusqu'à maintenant et perspectives

6) Texte sur le fonctionnement des instances de l'ASSÉ (Équipe nationale - exec et comités, Conseil de coordination, Conseils régionaux)

- 7) Texte sur la participation et l'intégration des régions
 8) Texte sur le matériel d'information à l'ASSÉ (Ultimatum, Acadégamique, tracts, affiches, ressources en ligne et réseaux sociaux, recherche en général...)
 9) Texte sur les relations externes (syndicats, groupes communautaires, international...)
 10) Texte sur les finances de l'ASSÉ (évolution des revenus et dépenses, transparence...)
 11) Texte sur la place des médias à l'ASSÉ
 12) Texte sur les apports et limites des modes d'organisation affinitaires et syndicaux dans les luttes étudiantes.
 13-Un texte sur les pratiques et discours LGBTQIA+ et leur intégration au sein de l'ASSÉ.
 14-Un texte sur la radicalisation du discours environnementaliste au sein de l'ASSÉ.
Que cette liste soit considérée comme non restrictive et que l'on encourage la rédaction de textes sur ces mêmes sujets (ou sur d'autres sujets relatifs aux grandes thématiques identifiées) par toute personne ou association intéressée;
Que pour l'ensemble des textes, on favorise une synthèse qui inclue les textes de réflexion des derniers congrès d'orientation et des congrès réguliers, les lettres de démission s'il y a lieu, ainsi que, dans la mesure du possible, des discussions avec des personnes qui ont milité à l'ASSÉ auparavant et qui peuvent offrir différentes perspectives sur un même sujet.

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par l'AECSF

Adoptée à l'unanimité

4.3. Que le Congrès d'Orientation des 19 et 20 novembre soit reporté.

Proposée par l'AGECFXG

Appuyée par l'AEAUM

4.3.1. Proposition d'amendement: Biffer « des 19 et 20 novembre soit reporté » et remplacer par « remplace le Congrès Régulier d'hiver ».

Proposée par l'AGES

Appuyée par l'AECSF

Proposition dilatoire : Question préalable avec fin des tours de parole

Proposée par l'ADEPUM

Appuyée par l'AGECD

Pour : 31 Contre : 10

Adoptée à majorité

4.3.1. Proposition d'amendement: Biffer « des 19 et 20 novembre soit reporté » et remplacer par « remplace le Congrès Régulier d'hiver ».

Proposée par l'AGES

Appuyée par l'AECSF

Pour : 7 Contre : 23 Abstention : 14

Rejetée à majorité

Retour sur la principale 4.3.

4.3. Que le Congrès d'Orientation des 19 et 20 novembre soit reporté.

Proposée par l'AGECFXG

Appuyée par l'AEAUM

Proposition incidente : Mise sur table de la proposition.

Proposée par l'ADEPUM

Appuyée par l'AECSSP

Pour : 21

Contre : 1

Abstention : 17

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée: Que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur le Rendez-vous de la main d'œuvre annoncé par le gouvernement lors du mois de février.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AGECFXG

Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Temps de rédaction d'une minute trente

Proposée par l'AFESH

Appuyée par la SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité

4.4. Que le calendrier de mobilisation de l'année soit le suivant :

Automne

14 au 20 novembre : semaine d'actions régionales;

Que, lors de la semaine d'actions régionales, une action de perturbation soit organisée par région où l'ASSÉ est présente et que l'ASSÉ apporte un support logistique.

Hiver

Février : Mobilisation contre le Rendez-vous national de la main d'oeuvre;

21 février : Action de la Coalition main rouge;

8 mars : Action féministe dans le cadre de la journée des femmes;

15 mars : Journée contre la brutalité policière;

22 mars : Action contre la précarité étudiante;

6 avril : Manifestation annuelle contre la précarité.

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'ADEPUM

4.4.1. Proposition d'amendement : Ajouter « à Sherbrooke » après « Manifestation annuelle contre la précarité. ».

Proposée par l'AGEFLESH

Appuyée par l'AGECD

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 4.4

4.4. Que le calendrier de mobilisation de l'année soit le suivant :

Automne

14 au 20 novembre : semaine d'actions régionales;

Que, lors de la semaine d'actions régionales, une action de perturbation soit organisée par région où l'ASSÉ est présente et que l'ASSÉ apporte un support logistique.

Hiver

Février : Mobilisation contre le Rendez-vous national de la main d'oeuvre;

21 février : Action de la Coalition main rouge;

8 mars : Action féministe dans le cadre de la journée des femmes;

15 mars : Journée contre la brutalité policière;

22 mars : Action contre la précarité étudiante;

6 avril : Manifestation annuelle contre la précarité à Sherbrooke.

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'ADEPUM

4.4.2. Proposition d'amendement : Ajouter « 30 mars au 1^{er} avril : Congrès d'Orientation ».

Proposée par l'ADEPUM

Appuyée par FASA

4.4.2.1. Proposition de sous-amendement : Remplacer « 30 mars au 1^{er} avril » par « 1^{er} 2 avril ».

Proposée par l'ADEPUM

Appuyée par l'AECSF

Adoptée à l'unanimité

Retour sur l'amendement 4.4.2 tel que modifié

4.4.2. Proposition d'amendement : Ajouter « 1^{er} et 2 avril : Congrès d'Orientation. »

Proposée par l'ADEPUM

Appuyée par FASA

Proposition dilatoire: La question préalable est demandée.

Proposée par l'AEAAUM

Appuyée par l'AECSF

Pour : 27 Contre : 13

Adoptée à majorité

Retour sur l'amendement 4.4.2.

4.4.2. Proposition d'amendement : Ajouter « 1^{er} et 2 avril : Congrès d'Orientation. »

Proposée par l'ADEPUM

Appuyée par FASA

Pour : 2 Contre : 21 Abstention : 24

Rejetée à majorité

Retour sur la principale 4.4

4.4. Que le calendrier de mobilisation de l'année soit le suivant :

Automne

14 au 20 novembre : semaine d'actions régionales;

Que, lors de la semaine d'actions régionales, une action de perturbation soit organisée par région où l'ASSÉ est présente et que l'ASSÉ apporte un support logistique.

Hiver

Février : Mobilisation contre le Rendez-vous national de la main d'oeuvre;

21 février : Action de la Coalition main rouge;

8 mars : Action féministe dans le cadre de la journée des femmes;

15 mars : Journée contre la brutalité policière;

22 mars : Action contre la précarité étudiante;

6 avril : Manifestation annuelle contre la précarité à Sherbrooke.

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'ADEPUM

Proposition privilégiée : Que se tienne une pause de dix minutes.

Proposée par l'AEEH

Appuyée par l'AESPEP

Pour : 11

Contre: 6

Abstention : 5

Adoptée à majorité

4.4.3. Proposition d'amendement : Ajouter 14 et 15 janvier après Congrès d'Orientation et ajouter « Que par ce fait, le Congrès d'Orientation prévu pour l'automne 2016 ne soit plus tenu. »

Proposée par l'AGECoV

Appuyée par l'AECSPP

Pour : 11

Contre : 20

Abstention : 15

Rejetée à majorité

Retour sur la principale 4.4

4.4. Que le calendrier de mobilisation de l'année soit le suivant :

Automne

14 au 20 novembre : semaine d'actions régionales;

Que, lors de la semaine d'actions régionales, une action de perturbation soit organisée par région où l'ASSÉ est présente et que l'ASSÉ apporte un support logistique.

Hiver

Février : Mobilisation contre le Rendez-vous national de la main d'oeuvre;

21 février : Action de la Coalition main rouge;

8 mars : Action féministe dans le cadre de la journée des femmes;

15 mars : Journée contre la brutalité policière;

22 mars : Action contre la précarité étudiante;

6 avril : Manifestation annuelle contre la précarité à Sherbrooke.

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'ADEPUM

4.4.4. Proposition d'amendement : Biffer l'action prévue le 22 mars.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AFESH-UQAM

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 4.4

4.4. Que le calendrier de mobilisation de l'année soit le suivant :

Automne

14 au 20 novembre : semaine d'actions régionales;

Que, lors de la semaine d'actions régionales, une action de perturbation soit organisée par région où l'ASSÉ est présente et que l'ASSÉ apporte un support logistique.

Hiver

Février : Mobilisation contre le Rendez-vous national de la main d'oeuvre;

21 février : Action de la Coalition main rouge;
8 mars : Action féministe dans le cadre de la journée des femmes;
15 mars : Journée contre la brutalité policière;
6 avril : Manifestation annuelle contre la précarité à Sherbrooke.

Proposée par l'AFESH
Appuyée par l'ADEPUM

4.4.5. Proposition d'amendement : Ajouter : « Que l'on appelle à une journée de grève pour la manifestation du 6 avril. » après Manifestation annuelle.

Proposée par le Conseil Exécutif
Appuyée par l'ADEPUM
Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 4.4

4.4. Que le calendrier de mobilisation de l'année soit le suivant :

Automne

14 au 20 novembre : semaine d'actions régionales;
Que, lors de la semaine d'actions régionales, une action de perturbation soit organisée par région où l'ASSÉ est présente et que l'ASSÉ apporte un support logistique.

Hiver

Février : Mobilisation contre le Rendez-vous national de la main d'oeuvre;

21 février : Action de la Coalition main rouge;
8 mars : Action féministe dans le cadre de la journée des femmes;
15 mars : Journée contre la brutalité policière;
6 avril : Manifestation annuelle contre la précarité à Sherbrooke.

Que l'on appelle à une journée de grève pour la manifestation du 6 avril.

Proposée par l'AFESH
Appuyée par l'ADEPUM
Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 10
Adoptée à majorité

4.5. *Considérant l'importance de tenir des instances intermédiaires pour assurer un suivi logistique efficace et veiller à l'application des mandats adoptés en Congrès;*

Considérant que le Conseil de Coordination était en période d'essai du Congrès des 19 et 20 septembre au Congrès annuel 2016, et que cette période a été rallongée jusqu'au présent Congrès;

Considérant que le Congrès d'orientation sera un moment privilégié pour discuter des structures de l'ASSÉ et qu'il s'agit d'un délai raisonnable pour la prise de mandats des associations locales;

Que l'on maintienne le Conseil de Coordination jusqu'au Congrès d'Orientation.

Proposée par le Conseil de Coordination
Appuyée par l'AGEEP

4.5.1 Proposition d'amendement : Remplacer « d'Orientation » par « Annuel ».

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AECSF

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 4.8.

4.5. *Considérant l'importance de tenir des instances intermédiaires pour assurer un suivi logistique efficace et veiller à l'application des mandats adoptés en Congrès;*

Considérant que le Conseil de Coordination était en période d'essai du Congrès des 19 et 20 septembre au Congrès annuel 2016, et que cette période a été rallongée jusqu'au présent Congrès;

Considérant que le Congrès d'orientation sera un moment privilégié pour discuter des structures de l'ASSÉ et qu'il s'agit d'un délai raisonnable pour la prise de mandats des associations locales;

Que l'on maintienne le Conseil de Coordination jusqu'au Congrès Annuel.

Proposée par le Conseil de Coordination

Appuyée par l'AGEEP

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Reprise de la proposition 4.6 laissée sur table.

Proposée par l'ADEPUM

Appuyée par SCPASA

Adoptée à l'unanimité

4.6. Que le Congrès d'Orientation des 19 et 20 novembre soit reporté.

Proposée par l'AGECFXG

Appuyée par l'AEAUM

4.6.1. Proposition d'amendement : Ajouter : « à l'automne 2017. Que les dates soient décidées en Congrès Annuel » à la fin de la proposition.

Proposée par le RESUL

Appuyée par l'AEEH

Proposition dilatoire: La question préalable est demandée.

Proposée par l'AFESH

Appuyée par l'AGECoV

Pour : 27 Contre : 6

Adoptée à majorité

Retour sur l'amendement 4.6.1 :

4.6.1. Proposition d'amendement : Ajouter : « à l'automne 2017. Que les dates soient décidées en Congrès Annuel » à la fin de la proposition.

Proposée par le RESUL

Appuyée par l'AEEH

Pour : 5 Contre : 28 Abstention : 11

Rejetée à majorité

Retour sur la principale 4.6.

4.6. Que le Congrès d'Orientation des 19 et 20 novembre soit reporté.

Proposée par l'AGECFXG

Appuyée par l'AEAUM

4.6.2. Proposition d'amendement : Ajouter « au 3 et 4 décembre 2016 » à la fin de la proposition.

Proposée par l'ADEPUM

Appuyée par l'AFESH

Proposition dilatoire: La question préalable est demandée

Proposée par l'AEEH

Appuyée par le RESUL

Pour : 28 Contre : 11

Adoptée à majorité

Sur l'amendement 4.6.2.

4.6.2. Proposition d'amendement : Ajouter « au 3 et 4 décembre 2016 » à la fin de la proposition.

Proposée par l'ADEPUM

Appuyée par l'AFESH

Pour : 26 Contre : 6 Abstention : 15

Adoptée à majorité

Retour sur la principale 4.6.

4.6. Que le Congrès d'Orientation des 19 et 20 novembre soit reporté au 3 et 4 décembre 2016.

Proposée par l'AGECFXG

Appuyée par l'AEAUM

Pour : 26 Contre : 7 Abstention : 8

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée: Que se tienne une pause de 45 minutes pour le manger.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AGECoV

Proposition d'amendement : Remplacer 45 minutes par 30 minutes.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AECS SP

Pour : 4 Contre : 13 Abstention : 4

Rejetée à majorité

Retour sur la principale

Proposition privilégiée: Que se tienne une pause de 45 minutes pour le manger.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AGECoV

Adoptée à l'unanimité

5. FINANCES

5.1. Que se tienne une présentation de 15 minutes suivie d'une période de questions et réponses de 15 minutes sur l'état des finances.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AGCSP

Adoptée à l'unanimité

5.2. Que l'on tienne un temps de présentation de cinq minutes par le conseil exécutif visant à expliquer ce qu'est le fond d'entraide de l'ASSÉ et quel est son fonctionnement.

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AGCoV

Adoptée à l'unanimité

6. REVENDICATIONS

Proposition dilatoire: Suspendre le point 6. Revendications et y revenir à la fin du point 7.

Proposée par l'AGECD

Appuyée par l'AGCoV

Adoptée à l'unanimité

7. ÉLECTIONS

7.1. Candidature de François Desroches sur le CRAMo.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 27

Mise en dépôt

Proposition spéciale: Reprise immédiate du vote

Adoption automatique

Retour sur la principale 7.1.

7.1. Candidature de François Desroches sur le CRAMo.

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 24

Mise en dépôt

7.2. Candidature d'Alexandre Huot au Comité à l'information.

Proposition privilégiée: Plénière de dix minutes sur la candidature d'Alexandre Huot.

Proposée par l'AGEFLESH

Appuyée par l'AFESH

Adoptée à l'unanimité

Retour sur 7.2

7.2. Candidature d'Alexandre Huot au Comité à l'information.

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 12

Adoptée

6. REVENDICATIONS

6.1. *Considérant que le salaire minimum actuel, même en travaillant quarante heures par semaine durant l'année entière, nous condamne à vivre sous le seuil de la pauvreté;*

Considérant que deux semaines de vacances par année est trop peu pour nous permettre de se reposer et de respirer;

Considérant que si nous devons nous absenter du travail pour des raisons médicales, nous devons prendre la journée à nos frais;

Considérant qu'il s'agisse d'un minimum pour vivre décemment;

Que l'ASSÉ appuie la campagne pour le 15-5-7, c'est-à-dire pour que toute personne salariée ait droit à un salaire de 15\$ de l'heure, à 5 semaines de vacances payées et à 7 journées de congé de maladie payées par année, qu'elles soient utilisées ou non.

Proposée par l'AGECD

Appuyée par le FASA

6.1.1. Proposition d'amendement : Biffer « appuie la campagne pour le 15-5-7, c'est-à-dire » et remplacer par « soit ».

Proposée par l'AGEFLESH

Appuyée par l'AECSF

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 6.1.

6.1. *Considérant que le salaire minimum actuel, même en travaillant quarante heures par semaine durant l'année entière, nous condamne à vivre sous le seuil de la pauvreté;*

Considérant que deux semaines de vacances par année est trop peu pour nous permettre de se reposer et de respirer;

Considérant que si nous devons nous absenter du travail pour des raisons médicales, nous devons prendre la journée à nos frais;

Considérant qu'il s'agisse d'un minimum pour vivre décemment;

Que l'ASSÉ soit pour que toute personne salariée ait droit à un salaire de 15\$ de l'heure, à 5 semaines de vacances payées et à 7 journées de congé de maladie payées par année, qu'elles soient utilisées ou non.

Proposée par l'AGECD

Appuyée par le FASA

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 19

6.2. *Considérant la résolution adoptée au dernier congrès concernant la lutte pour 15\$ de l'heure et l'orientation générale de la campagne annuelle sur la précarité;*

Considérant la prolifération de mandats dans les associations locales allant en ce sens;

Considérant que les questions relatives à la précarité touchent mais dépassent les seuls cadres étudiants;

Considérant la volonté chez les associations étudiantes, les organismes communautaires, les syndicats et les groupes militants de se coaliser pour mener cette lutte;

Que l'ASSÉ soutienne et diffuse les initiatives qui respectent ses positions et principes, et qui prennent pour objet la lutte en faveur du 15\$/h (conférences, ateliers, manifestations, etc.)

Qu'en ce sens, l'ASSÉ endosse et publicise dans ses réseaux la manifestation du 15 octobre pour le 15\$/h;

Que l'ASSÉ poursuive ses efforts de se positionner comme actrice incontournable dans la lutte pour le 15\$/h, notamment en joignant sa voix à celle des autres organisations impliquées dans cette lutte et en adhérant formellement à la coalition 15\$ maintenant.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AGEFLESH

6.2.1. Proposition d'amendement : Biffer : « Que l'ASSÉ poursuive ses efforts de se positionner comme actrice incontournable dans la lutte pour le 15\$/h, notamment en joignant sa voix à celle des autres organisations impliquées dans cette lutte et en adhérant formellement à la coalition 15\$ maintenant. » par « Que l'ASSÉ travaille à faire reconnaître la lutte pour le 15\$ de l'heure comme étant aussi une lutte étudiante. »

Proposée par la SOGEECOM

Appuyée par l'AGECoV

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale

6.2.2. Proposition d'amendement : Ajouter : Que l'ASSÉ mette de l'avant cette revendication dans le cadre du Rendez-vous de la Main d'Oeuvres.

Proposée par l'AFESH

Appuyée par la SOGEECOM

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 12

Adoptée à majorité

6.2. *Considérant la résolution adoptée au dernier congrès concernant la lutte pour 15\$ de l'heure et l'orientation générale de la campagne annuelle sur la précarité;*

Considérant la prolifération de mandats dans les associations locales allant en ce sens;

Considérant que les questions relatives à la précarité touchent mais dépassent les seuls cadres étudiants;

Considérant la volonté chez les associations étudiantes, les organismes communautaires, les syndicats et les groupes militants de se coaliser pour mener cette lutte;

Que l'ASSÉ soutienne et diffuse les initiatives qui respectent ses positions et principes, et qui prennent pour objet la lutte en faveur du 15\$/h (conférences, ateliers, manifestations, etc.)

Qu'en ce sens, l'ASSÉ endosse et publicise dans ses réseaux la manifestation du 15 octobre pour le 15\$/h;

Que l'ASSÉ mette de l'avant cette revendication dans le cadre du Rendez-vous de la Main d'Oeuvres.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AGEFLESH

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 19

Adoptée à majorité

8. AVIS DE MOTION

8.1. Dépôt

8.2. Traitement

9. VARIA

Proposition spéciale: Motion soleil aux délégations qui sont restées jusqu'à la fin.

Proposée par l'AEFH

Appui unanime

Proposition spéciale: Motion soleil au présidium

Proposée par l'AECSF

Appui unanime

10. FERMETURE

10.1. Levée à 16:02.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'ADEPUM

Pour : 21

Contre : 11

Abstention : 4

Adoptée à majorité

ANNEXES

ANNEXE I : BILAN FINANCIER DU MOIS DE JUILLET

REVENUS

COTISATIONS	0,00 \$
INSTANCES	0,00 \$
Congrès	0,00 \$
Camps de formation	0,00 \$
Coalition	0,00 \$
Spéciales	0,00 \$

DONS	0,00 \$
-------------	----------------

FOND DES ARRÊTÉ-E-S	0,00 \$
----------------------------	----------------

FOND DE GRÈVE	0,95 \$
----------------------	----------------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0,00 \$
---------------------------------	----------------

REVENUS TOTAUX	0,95 \$
-----------------------	----------------

DÉPENSES

FONDS DE GRÈVE	0,00 \$
-----------------------	----------------

FONDS D'ENTRAIDE	0,00 \$
-------------------------	----------------

INFORMATION	0,00 \$
--------------------	----------------

Ultimatum	0,00 \$
Matériel d'information	0,00 \$
Vidéos	0,00 \$
Traduction	0,00 \$
Documentation & recherche	0,00 \$
IRIS	0,00 \$

INSTANCES	360,00 \$
------------------	------------------

Congrès	0,00 \$
Camps de formation	360,00 \$
Comités et CoCo	0,00 \$
Coalition	0,00 \$

MOBILISATION	0,00 \$
---------------------	----------------

Tournées & représentations	0,00 \$
Actions	0,00 \$

DÉPENSES (suite)

BUREAU	37,80 \$
Loyer	0,00 \$
Assurances	0,00 \$
Fournitures	0,00 \$
Informatique	0,00 \$
Aliments bureau	37,80 \$
Photocopieur	0,00 \$

ADMINISTRATION	34,50 \$
-----------------------	-----------------

Honoraire professionnel	0,00 \$
Frais de caisse	34,50 \$
Divers	0,00 \$

COMMUNICATION	14,65 \$
----------------------	-----------------

Télécommunications	0,00 \$
Conférence de presse	0,00 \$
CNW Telbec	0,00 \$
Courrier	0,00 \$
Web	14,65 \$
Publicité	0,00 \$

EMPLOYÉ-E-S	4 408,14 \$
--------------------	--------------------

CONSEILS RÉGIONAUX	0,00 \$
---------------------------	----------------

CRAM	0,00 \$
MASSE	0,00 \$
FRAQ	0,00 \$
CRABS	0,00 \$
SAGLAC	0,00 \$
CRAALLL	0,00 \$

DIVERS	0,00 \$
---------------	----------------

Affaires légales	0,00 \$
Dons	0,00 \$
Chandails	0,00 \$
Fonds des arrêté-e-s	0,00 \$
Projets spéciaux	0,00 \$

DÉPENSES TOTALES	4 855,09 \$
-------------------------	--------------------

ANNEXE II : BILAN FINANCIER DU MOIS D'AOÛT

REVENUS		DÉPENSES (suite)	
COTISATIONS	0,00 \$	BUREAU	152,54 \$
INSTANCES	0,00 \$	Loyer	0,00 \$
Congrès	0,00 \$	Assurances	0,00 \$
Camps de formation	0,00 \$	Fournitures	87,15 \$
Coalition	0,00 \$	Informatique	0,00 \$
Spéciales	0,00 \$	Aliments bureau	65,39 \$
		Photocopieur	0,00 \$
DONS	0,00 \$	ADMINISTRATION	34,50 \$
FOND DES ARRÊTÉ-E-S	0,00 \$	Honoraire professionnel	0,00 \$
FOND DE GRÈVE	0,96 \$	Frais de caisse	34,50 \$
		Divers	0,00 \$
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0,00 \$	COMMUNICATION	828,67 \$
REVENUS TOTAUX	0,96 \$	Télécommunications	802,93 \$
DÉPENSES		Conférence de presse	0,00 \$
FONDS DE GRÈVE	0,00 \$	CNW Telbec	0,00 \$
FONDS D'ENTRAIDE	0,00 \$	Courrier	0,00 \$
INFORMATION	0,00 \$	Web	25,74 \$
Ultimatum	0,00 \$	Publicité	0,00 \$
Matériel d'information	0,00 \$	EMPLOYÉ-E-S	4 293,14 \$
Vidéos	0,00 \$	CONSEILS RÉGIONAUX	0,00 \$
Traduction	0,00 \$	CRAM	0,00 \$
Documentation & recherche	0,00 \$	MASSE	0,00 \$
IRIS	0,00 \$	FRAQ	0,00 \$
INSTANCES	665,29 \$	CRABS	0,00 \$
Congrès	0,00 \$	SAGLAC	0,00 \$
Camps de formation	665,29 \$	CRAALLL	0,00 \$
Comités et CoCo	0,00 \$	DIVERS	0,00 \$
Coalition	0,00 \$	Affaires légales	0,00 \$
Instances spéciales	0,00 \$	Dons	0,00 \$
MOBILISATION	229,46 \$	Chandails	0,00 \$
Tournées & représentations	229,46 \$	Fonds des arrêté-e-s	0,00 \$
Actions	0,00 \$	Projets spéciaux	0,00 \$
		DÉPENSES TOTALES	6 203,60 \$